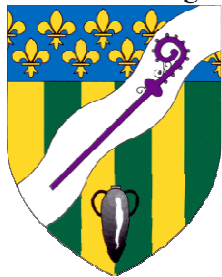


Condé-sur-Vesgre



CONDE SUR VESGRE

FLASH INFOS ÉTÉ 2015

Mairie :

37, rue de la Vesgre
78113 CONDE SUR VESGRE
Téléphone : 01.34.87.04.30
Télécopie : 01.34.87.01.75

Internet : www.mairie-condesurvesgre.fr

E-mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du 6 juillet au 28 août :

Lundi et jeudi --> 09h30-11h30/14h30-17h
Mardi et vendredi --> 09h30-11h30/15h00-17h00
Mercredi et samedi --> 09h00-12h00

Permanence des adjoints :

En semaine sur rendez vous

Pas de permanence le samedi du 18 juillet au 15 août

LA POSTE NOUS INFORME QUE



DEPUIS LE SAMEDI 4 JUILLET
L'HORAIRE DE LEVEE DU COURRIER
DU SAMEDI MATIN
EST AVANCE A 10 H30

VOYAGEURS, ATTENTION ! INFORMATIONS CNI ET PASSEPORT



Depuis le 1^{er} janvier 2014

La Carte Nationale d'Identité est valide pour une durée 15 ans
(10 + 5 ans) pour les personnes de plus de 18 ans.

Cette prolongation ne s'applique pas aux CNI des mineurs.
Cependant, certains pays n'acceptent pas une carte d'identité
de plus de 10 ans, pour voyager dans ces pays le passeport est
donc obligatoire.

Consultez la liste des pays acceptant la CNI comme document
de voyage sur le site : service-public.fr ou diplomatie.gouv.fr

Nous vous recommandons de voyager avec un passeport car nous
avons eu connaissance en mairie de difficultés rencontrées par
des voyageurs, même pour se rendre dans les pays inscrits
sur la liste.

SENS CIVIQUE BRUIT ET BON VOISINAGE



LES REGLES DE BON VOISINAGE

Le bruit est la principale source de tension
entre voisins, respectons tous ces règles pour
préserver un climat serein dans notre
village.

L'arrêté préfectoral du 25 mars 2008
ainsi que les arrêtés municipaux
définissent les périodes durant lesquelles
les particuliers peuvent faire des activités
bruyantes (utilisation de machines à moteur,
par exemple) :

Jours ouvrables de 8h30 à 12 h et
de 14 h à 19h30

Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Utilisation de machines et chantiers
professionnels interdits :

Avant 7 h et après 20 h en semaine

Avant 8 h et après 19 h le samedi

Dimanche et jours fériés

Et pour nos chiens, veillons à les empêcher
d'aboyer à tort et à travers, ils n'en seront que
plus agréables à côtoyer !

DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Nous subissons tous ces appels indésirables, utilisant
parfois des arguments plus ou moins honnêtes et plus
ou moins agressifs, pouvant abuser ou impressionner
les personnes les plus fragiles.



A l'automne prochain, vous pourrez vous inscrire sur une
liste pour ne plus être démarché.

Cette inscription sera valable pour trois ans renouvelables,
la désinscription sera possible à tout moment.

Sur la liste figurera le ou les numéros de téléphone désignés par
les consommateurs, accompagné de la date et l'heure d'inscription.
Renseignements en Mairie dès septembre.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Le brûlage est interdit dans toutes les Yvelines.

Vos déchets verts sont collectés par le SIEED le lundi matin, et
vous pouvez également les déposer en déchetterie.

La carte de déchetterie est gratuite, disponible en Mairie sur
présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS
LE JEUDI 3 SEPTEMBRE
SORTEZ VOS ENCOMBRANTS LA
VEILLE

Ne sont pas collectés :
Gravats, pneus, batterie, huile, peinture...
Si tous vos déchets ne sont pas collectés par
les services du SIEED,
merci de les ramasser rapidement pour ne
pas dégrader la voie publique.
Vous pouvez obtenir la liste des déchets
autorisés sur le site du SIEED : sieed.fr



LA RENTREE DES CLASSES A
CONDE,
C'EST LE 1^{ER} SEPTEMBRE

RECENSEMENT MILITAIRE

Les garçons et les filles de 16 ans doivent
obligatoirement se faire recenser dans les 3 mois après
leur
anniversaire.
Pour ce faire, il faut se présenter en Mairie du domicile
ou au Consulat en cas de résidence à l'étranger.
Il vous sera alors remis une attestation qui vous sera
demandée lors des inscriptions à différents examens :
C.P.A., B.E.P., B.A.C., permis de conduire, conduite
accompagnée...

RAPPEL DES NUMEROS D'URGENCES

Sapeurs –Pompiers : 18
Numéro d'appel d'urgence européen : 112
SAMU : 15
Police/Gendarmerie : 17
Appel d'urgence pour sourds et malentendants : 114



CARTES SCOLR



INSCRIPTIONS JUSQU' AU 15 AOUT 2015
Pour les cartes de transport scolaire des collégiens
de la CCPH inscrits dans les collèges de Houdan ou
d'Orgerus pour la rentrée 2015/2016.
Inscriptions et paiement en ligne sur le site du STIF
<http://scol-r-css.stif.info>
Les familles déjà inscrites ont reçu leur code d'accès
personnel.
Pour les nouveaux élèves, cliquer sur « nouvelle
demande » dans l'espace d'inscription.
Après validation du paiement en ligne, les cartes de
transport seront envoyées par courrier postal.
La commune rembourse 50% de la carte, pièces
nécessaires : RIB, copie de la carte avec photo,
courrier de demande de remboursement.

CANTINE

Pour les retardataires :
Vous pouvez encore déposer les dossiers
de cantine pour les enfants de l'école de
Condé (CP, CE1, CE2 Condé) en Mairie .



TRANSPORT ET PERISCOLAIRE

Pour les écoles de Condé, Adainville et
Bourdonné, inscriptions des enfants auprès
de l'ABC, en mairie de Bourdonné

CARTES IMAGIN'R

Cartes pour le transport des lycéens et des
étudiants : dossiers disponibles en mairie
ou dans les gares SNCF.



FORUM DES ASSOCIATIONS
Pour vous présenter les activités possibles
et vous inscrire,
les Associations seront présentes le samedi 5 septembre
A la salle polyvalente ABC
De 14 h à 18 h





En cas de problème cardiaque,
Emplacements des défibrillateurs à Condé :
A la Salle Polyvalente, sur la maison du gardien
A la Mairie, sur la façade à droite.

INFORMATIONS CAF

ALLOCATION RENTREE SCOLAIRE

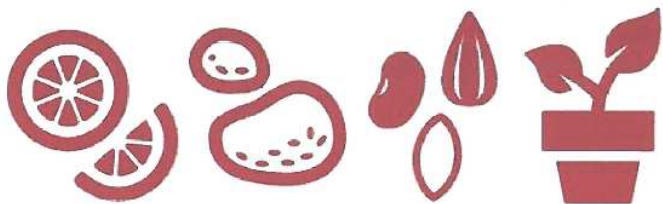
L'Allocation Rentrée Scolaire (ARS) est versée automatiquement fin août pour les enfants de 6 à 16 ans.

Cette allocation est versée aux familles sous condition de ressources.

CHEQUIERS LOISIRS : la CAF propose un moyen de paiement pour les familles souhaitant inscrire leurs enfants à des activités de loisirs, à un centre de loisirs, ou pour acheter du matériel sportif ou de loisirs.

Informations sur le site de la CAF des Yvelines : caf.fr

NE RAPPORTEZ PAS DE VÉGÉTAUX DANS VOS BAGAGES



Les maladies des plantes ne s'arrêtent pas aux frontières.

En rapportant des fruits, légumes, plantes, boutures et de détruire nos forêts, parcs, jardins et cultures.

Une fois ces ravageurs introduits en France, leur élimination est difficile. Elle oblige à utiliser des pesticides.

**TOUS VÉGÉTAUX INTRODUITS ILLÉGALEMENT EN FRANCE SERONT SAISIS ET DÉTRUITS,
LEURS DÉTENTEURS SERONT SOUMIS À DES SANCTIONS.**

Il existe des exceptions ; pour plus de précisions, veuillez consulter le site Internet du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt : <http://agriculture.gouv.fr/importation-illégale-extrême-de-végétaux>



PREVENIR LES CAMBRIOLAGES D'ETE

La brigade de Gendarmerie de Maulette propose le service « Opération tranquillité vacances » du 1^{er} juillet au 31 août.

Inscription à déposer à la gendarmerie avant votre départ en vacances.

Durant votre absence des patrouilles surveilleront votre domicile.

LA CROIX ROUGE FRANCAISE

Antenne de HOUDAN

RECHERCHE

DEUX VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Âgés de 18 à 25 ans,
ayant leur permis de conduire.

Missions :

Organisation de l'antenne et promotion de ses activités

Mise en place de tournées

« Croix Rouge sur roues »

Réception des bénéficiaires

Contrat de 8 mois, 24 h /semaine

du mardi au vendredi.

Informations : jean-luc.guislain@croix-rouge.fr

06 15 87 79 75

PROTECTION CIVILE DES YVELINES

La Protection Civile des Yvelines

recrute des bénévoles pour ses

différentes activités :

Secourisme en équipe

Formation aux premiers secours

Actions solidaires et sociales

Renseignements : protectioncivile-78.org

SERVICE CIVIQUE

Le service civique concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans.

Les volontaires sont suivis pas un tuteur pour les accueillir, les intégrer dans des missions

de 6 à 8 mois, pour 24 h minimum/semaine.

L'état verse une indemnité de 573 euros par mois et assure une couverture sociale complète.

Le volontariat valorise un CV et prévoit la formation de base aux premiers secours.

Le service civique est accessible à tous, seule la motivation est prise en compte.

Détails des missions et informations sur :

service-civique.gouv.fr

SECURITE AU JARDIN

Enlevez vos bagues !

La bague qui s'accroche est à l'origine de plus de 350 accidents par an, causant 90 % des arrachements digitaux et près d'une amputation par jour.

Vérifiez votre couverture TETANOS :

Le tétanos tue encore une dizaine de personnes par an en France.

Si vous ne savez pas si votre vaccin vous protège encore, vous pouvez demander à votre médecin un dosage d'anticorps, vous serez ainsi fixé sur la nécessité de faire renouveler votre vaccin.



PASSAGE DU PARIS-BREST RANDONNEUR

A CONDE

Cette randonnée cyclotouriste aura lieu du 16 au 20 août pour sa 18^{ème} édition, 6000 participants de 50 pays vont traverser notre village.

Soyez prudents car ils se déplaceront aussi de nuit.



IDEES DE SORTIES OU D'ACTIVITES ...

Exposition T'Houdan l'Art à la Ferme Deschamps à Houdan

Photos et sculptures jusqu'au 30 septembre

Exposition à l'OTPH du 1^{er} au 31 juillet, peintures et sculptures

Festival à LONGNES le samedi 29 août à partir de 15 h.

Concerts gratuits, restauration sur place
Renseignements : melimelognes.com

Concours de photos amateur à Boutigny Prouais Clôture le 14 septembre

Thèmes : brume et brouillard, les manèges, lever-coucher de soleil, les céréales.

Renseignements et inscriptions :
ASPIC 06 62 93 68 75

BONNES VACANCES A TOUS !



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2015

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Horaires : 10 h/12h30 et 14 h/18 h



EGLISE SAINT GERMAIN

Réouverture de l'Eglise st Germain après travaux de rénovation intérieure, présentation sur les travaux. Présentation des phases de travaux de création de la MSP.

VISITE EXCEPTIONNELLE DU PARC DU ROUVRAY

Dimanche matin à 10 h, durée 2 h environ

Visite guidée, sur réservation, groupe de 20 personnes

JOURNEES DU PATRIMOINE 2015 SUITE

L'AME PROPOSE LE PROGRAMME SUIVANT :

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Horaires : 10 h/12h30 et 14 h/18 h

Dans la salle de l'ancienne école, derrière la mairie

Une exposition sur le thème

LA COLONIE ET L'HERITAGE DE FOURIER

Dimanche 13 Septembre 2015
CONDE SUR VESGRE

Vide greniers
Brocante

5€ m/l

Entrée gratuite

Buvette et restauration sur place

Renseignements et inscriptions : Mairie, café le St Germain
www.cfcv78.fr ou 06 08 63 61 14

Conception Michel Hermann